

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTPEZAT

Séance du 9 décembre 2025

Délibération n°2025-MAIRIE-047

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf du mois de décembre à 18h45 le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire.

Présents : ANDRIUZZI Jean-Michel, BOUNOUA Houassilla, COULET Philippe, COQUARD Philippe, FORESTIER Mathias, LECOURT Didier, NARDINI Carole, RIBIERE Ludovic, SAUVAIRE Manuela,

Absents excusés : DURET Laëtitia, PRATLONG Maxime

Absents : BONICEL Carole, COMPAN-RICHARD Agnès, RAMON Guillaume, VAGNEUX Virginie

M RIBIERE Ludovic a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET M57 COMMUNE

Nb de
conseillers en
exercice : 15
Quorum : 8
Présents : 9

ARTICLES	NOM	AUGMENTA TION CREDITS	DIMINUTIONS CREDITS	AUGMENT ATION RECETTES	DIMINUTION DE RECETTES
FONCTIONNEMENT					
011 - 618	DIVERS		-1500		
014 - 7391111	DEGREVEMENT DE TAXE FONCIERE	550			
014 - 7391112	DEGREVEMENT TAXE HABITATION	950			

Convocation le :
02/12/2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve les virements de crédits indiqués ci-dessus

VOTE : A l'unanimité des membres présents

Pour copie conforme

le Maire



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Transmis au représentant de l'Etat le 11/12/2025

Affiché le : 11/12/2025

Accusé de réception en préfecture
030 213001829-20251211-2025-MAIRIE-047-AI
Date de télétransmission : 11/12/2025
Date de réception préfecture : 11/12/2025